



Déclaration de la FNEC FP FO 47 du jeudi 15 juin 2023

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les membres de la formation spécialisée,

On essaie de se convaincre, convocation après convocation, groupe de travail après groupe de travail, instance après instance, que l'administration prend la mesure de la souffrance qui régit désormais, quasi inéluctablement, le quotidien de trop d'enseignants, de personnels administratifs, d'aesh, d'aed, de psy-En, de directeurs d'école ou de chefs d'établissement- sans oublier les infirmières et les médecins. Parce que le bilan est implacable: le mal-être augmente, l'Institution se déresponsabilise et la volonté décomplexée de ce gouvernement de détruire notre Ecole et plus largement la Fonction publique est satisfaite. Pour couronner le tout, nous cumulons les mépris: celui de l'opinion publique qui arrive encore à croire que nous sommes des privilégiés. Celui de notre hiérarchie, parfois. Ceux de notre Ministre et de ce gouvernement: désormais trop régulièrement.

Selon l'article 20 du règlement intérieur du comité social d'administration et conformément à l'article L.253-2 du code général de la fonction publique, une des premières attributions de la formation spécialisée est la protection de la santé physique et mentale, et l'amélioration des conditions de travail. D'après l'O.M.S., *"la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité"*- définition revendiquée par cette même organisation depuis 1948. Un état de complet bien-être...voilà exactement le syntagme qui caractérise le moins bien les personnels de l'Education nationale! Et lorsque ces mêmes personnels se saisissent des registres, l'accompagnement n'est pas à la hauteur des difficultés ou des souffrances exprimées. Or ces souffrances relèvent de votre responsabilité, vous qui représentez l'Institution, le système.

Que dire de l'acte 2 de l'Ecole inclusive qui prévoit la fermeture de tous les établissements médico-sociaux, en plus des classes spécialisées, et qui veut faire porter la responsabilité de la maltraitance des élèves les plus fragiles par les personnels! Ne nous voilons pas la face: l'inclusion à outrance et sans moyens a des conséquences de plus en plus graves sur les conditions de travail de tous les personnels. Il suffit de parcourir les registres pour prendre la mesure des situations vécues. Notre fédération revendique le retrait de ce projet.

L'inquiétude est toujours vive en ce qui concerne les atteintes au respect de nos principes républicains- quand de plus en plus d'élèves viennent à l'école revêtues d'abayas, quand les personnels le signalent depuis des mois et que la situation ne cesse de prendre de l'ampleur...

Dans cette liste à la Prévert des conditions du mal-être, nous dénonçons ce Pacte, véritable diablerie qui prépare la mise en concurrence des personnels, la surcharge de travail, et qui constitue une attaque décomplexée contre notre statut. Nous dénonçons encore la réforme des lycées professionnels- laquelle, en supprimant des filières, supprimera aussi des postes, précipitant déjà les professeurs dans les affres de l'incertitude et de l'angoisse. Ce gigantesque plan social aura des conséquences dramatiques sur les personnels! Subordonner l'Ecole aux bassins d'emploi ou jeter les gamins dans les bras des patrons, c'est nier notre vocation première qui est de former des citoyens éclairés! C'est enlever toujours plus de sens à notre métier!

Et la liste des offensives contre l'Ecole est si longue encore que l'on se demande ce que l'on a bien pu faire pour mériter: la loi Rilhac, les évaluations d'écoles, la décision de la suppression de la technologie en 6ème, et plus largement la loi de Transformation de la fonction publique?! Autant d'idées funestes et peu propices à l'épanouissement des personnels de l'Education nationale- sans parler de l'épanouissement étouffé d'un enseignement public laïque, un et indivisible, et garant de l'égalité des droits.

Nous n'oublierons pas de parler de la situation des personnels précaires que sont les AESH et les AED- pour lesquels on prévoit qu'ils seront désormais interchangeables. Que de beaux bouquets de mépris....n'en jetez plus, c'est trop!

Surtout quand à cette logique de destruction de la fonction publique et de ses personnels s'ajoutent la réforme des retraites qui veut nous contraindre à travailler 2 ans de plus dans ce serein environnement, la contractualisation à tout crin, la fin du statut, les fermetures de services, les CAP vidées de leur substance, le SNU, le bac du mois de mars et les diplômes nationaux qui vacillent au profit d'une tambouille locale...Bref! Si l'on se réfère à la définition de l'OMS...les personnels que vous avez sous votre responsabilité sont en mauvaise santé! Et il est de votre devoir que de les écouter...a minima.

Le premier des mandats que porte dans cette instance la FNEC FP FO reste la nécessité d'une véritable prévention primaire.

La FNEC FP FO rappelle par ailleurs son opposition à la nouvelle mouture des comités médicaux, qui prolonge les attaques menées contre les instances représentatives et qui ne va pas dans le sens d'une meilleure protection des agents.

La disparition de la présence obligatoire des spécialistes en est un exemple significatif.

Pour conclure, nous réaffirmons les revendications suivantes:

- **un véritable plan de recrutement et de titularisation pour répondre aux besoins urgents et à la fatigue de tous les agents.**
- **l'abrogation de la réforme Macron-Borne des retraites et de toutes les contre-réformes citées qui impactent gravement les personnels et qui sont assénées via un arsenal anti-démocratique.**
- **des réponses concrètes et convaincantes aux situations de détresse qui s'enkystent et laissent les personnels totalement démunis.**
- **et enfin une reconnaissance salariale et humaine à la hauteur de nos missions et de notre investissement, et ce sans contrepartie!**

Et nous poursuivrons nos mobilisations tant que le mépris sera l'unique réponse à ces mêmes revendications.

Merci pour votre écoute.

Laetitia Calbet, Sonia Sauvignon , Céline Colle, Quentin Kammer